

Composition des dossiers passerelle :

- Copie de la pièce d'identité
- CV à partir de l'obtention du Baccalauréat (y compris le Baccalauréat)
- Copie de TOUS les diplômes (y compris le Baccalauréat) jusqu'au titre obtenu donnant accès à la passerelle
- Lettre de motivation précisant notamment les raisons de la candidature
- Attestation sur l'honneur pour le nombre de candidatures en PJ
- Copie de l'arrêté de nomination pour les enseignants-chercheur